

Le 21 février 2008

## LETTRE AUX ADHERENTS DE L'A.D.E.F.A.

Le bureau de l'ADEFa s'est réuni à son siège le 21 février 2008, en l'absence de son président Michel Coulomb, très occupé par ailleurs par la préparation des élections municipales de mars 2008.

L'ordre du jour, sur proposition de Mr Alain Neige, vice-président de l'ADEFa, a été le suivant :

- Faire le point de la situation générale après les réunions publiques de 2007,
- Préciser si possible les perspectives et le devenir de l'ADEFa en fonction de l'évolution éventuelle de la situation à la tête de la municipalité,
- Faire à ce jour le point sur le problème concernant le passage du P.O.S. au P.L.U. en tenant compte des engagements de l'équipe encore en place, sans ignorer les dispositions et pièges éventuels dissimulés,
- Renouveler auprès de nos adhérents l'appel qui leur a été fait de matérialiser par écrit en Mairie leurs desideratas relatifs à leur(s) problème(s) d'urbanisme.

Sur proposition de monsieur Neige, il est décidé de soumettre aux adhérents la proposition suivante :

Monsieur Michel Coulomb a rejoint l'association en tant que secrétaire 6 mois environ après sa fondation. C'est à ce poste qu'il a œuvré sans relâche au sein du bureau pour élaborer la meilleure stratégie à mettre en œuvre pour contrer l'agression de la part de la municipalité et de son Maire contre un grand nombre de Fayençois en matière d'urbanisme.

Grâce à sa position de Conseiller Municipal d'opposition et à sa connaissance approfondie des dossiers (d'urbanisme en particulier), il a permis à l'ADEFa de préparer et de présenter avec un maximum d'arguments les différents dossiers (ADEFa et particuliers) soumis à la Justice, tout cela en liaison étroite avec le bureau et le cabinet d'avocats que nous avons choisis.

C'est tout naturellement qu'au retrait du président José Stalénque, il a accepté le poste de président de l'ADEFa, puisqu'il en assumait de fait la charge.

Si nous avons obtenu ce résultat satisfaisant pour notre action (annulation du POS), nous pouvons dire que c'est en grande partie au travail de monsieur Coulomb que nous le devons.

C'est pourquoi le bureau de l'ADEFa, à l'unanimité de ses membres présents, décide de conseiller à tous ses adhérents et à leur famille de voter en faveur de la liste que conduit monsieur Michel Coulomb aux élections municipales des 9 et 16 mars 2008.

Pour le bureau,

Alain NEIGE